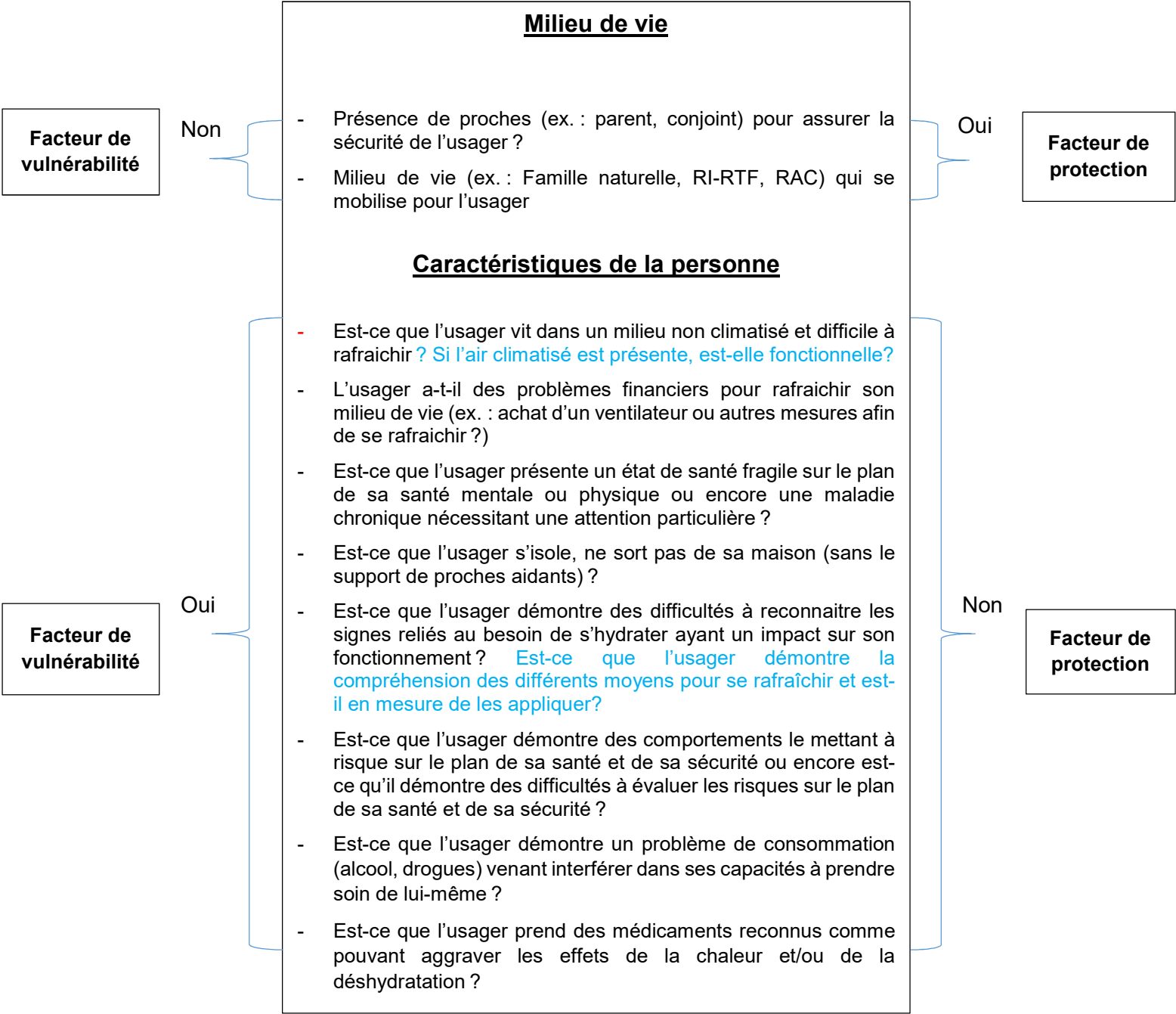


3. Éléments de réflexion pour la détermination de la vulnérabilité de l’usager

FACTEURS DE VULNÉRABILITÉS

- 1) Défavorisation économique : Individu ou famille sous le seuil de la pauvreté
- 2) Isolement social : Individu ou famille sans réseau social, immigrant avec difficulté de communication
- 3) Déficit ou perte cognitifs significatifs : Individu incapable de suivre des consignes
- 4) Équilibre psychologique fragile : Dépression sévère, troubles psychologiques sévères et persistants
- 5) Dépendance à un appareil électrique : Oxygénothérapie, télémedecine, surface thérapeutique, lève- personne, etc.
- 6) Mobilité réduite : Individu ayant une incapacité physique, une déficience visuelle ou auditive

EXEMPLES DE QUESTIONS À SE POSER AFIN DE DÉTERMINER LA VULNÉRABILITÉ DE L’USAGER FACE AUX CHALEURS EXTRÊMES



S’il y a présence de facteurs de vulnérabilité, l’intervenant doit utiliser le jugement clinique pour déterminer si une des actions suivantes doit être posée :

- Relance téléphonique (voir proposition de relance dans la boîte à outils)
- Envoi d’un courriel pour les familles ou usagers qui ont une capacité de bien lire (voir proposition de courriel dans la boîte à outils)
- Visite à domicile (en se basant sur les conseils de la relance téléphonique)